

Baccalauréat professionnel - Sous épreuve B5			
Sujet	Session 2013	Durée : 2 h	Coefficient : 2,5
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE			

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, éducation civique et géographie.

Pour la première et la troisième partie, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Géographie (sujets d'étude) 9 points	1/4
Deuxième partie Éducation civique (thème d'étude) 4 points	2/4
Troisième partie Histoire (situations) 7 points	3/4 et 4/4

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.
Assurez-vous que ce sujet est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

**PREMIERE PARTIE : GEOGRAPHIE
(SUJETS D'ETUDE)**

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : La France, une puissance mondiale.

Présentez la place de la France dans le monde en insistant :

- 1) sur les éléments de sa puissance ;
- 2) sur les limites de celle-ci.

OU

Sujet 2 : Les mobilités de la population française.

En vous appuyant sur des exemples pris à différentes échelles :

- 1) présentez les mobilités de la population française ;
- 2) montrez les conséquences de ces mobilités.

**DEUXIEME PARTIE : EDUCATION CIVIQUE
(THEME OBLIGATOIRE)**

Sujet : Pourquoi l'égalité devant la loi est-elle une composante essentielle des droits de l'Homme ?

Document

Article 7. *Tous [les hommes] sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.*

Source : *Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948*

TROISIEME PARTIE : HISTOIRE (SITUATIONS)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : La Toussaint 1954

Document

*Peuple algérien,
militants de la cause nationale,*

[...] Conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi et aveugle, qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique. [...]

*Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :
But : L'indépendance nationale par :*

- 1) La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.*
- 2) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions. [...]*

Moyens de lutte : conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. [...] Nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes. [...]

En contrepartie :

- 1) Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.*
- 2) Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité et seront de ce fait considérés comme étrangers vis à vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs.*
- 3) Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun. [...]*

1^{er} novembre 1954, le Secrétariat national

Source : extraits de l'*Appel au peuple algérien* lancé par le Front de Libération Nationale (FLN) le 1^{er} novembre 1954.

QUESTIONS

- 1) Quel nouveau type d'action est prôné par les auteurs de cet Appel ?
- 2) Quels sont les objectifs présentés par le FLN ? Comment envisage-t-il de les réaliser ?
- 3) Pourquoi la Toussaint 1954 est-elle une date majeure dans l'histoire de l'Algérie ?

OU

Sujet 2 : Gandhi et la non-violence

Document

- *Le Satyagrahi¹ ne se laissera pas aller à la colère*
- *Il supportera la colère de l'adversaire*
- *Il n'usera jamais de représailles mais il ne se soumettra, pour quelque raison que ce soit, à aucun ordre donné dans la colère*
- *Il se laissera arrêter et ne s'opposera pas à la saisie de ses biens*
- *Il ne laissera quiconque s'emparer d'un bien qui lui aura été confié et il le défendra au prix de sa vie mais sans jamais rendre violence pour violence*
- *Pas de représailles, pas de jurons ni de malédictions*
- *Il n'insultera pas ses adversaires, ne se servira d'aucun des cris et d'aucune formule contraires à l'esprit de l'ahimsa²*
- *Il ne saluera pas l'Union Jack³ mais il ne l'insultera pas non plus, ni les personnages officiels anglais ou indiens*
- *Durant la campagne de désobéissance civile, si quelqu'un insulte ou s'attaque à un personnage officiel, il protégera ce personnage contre l'insulte ou l'attaque, même au risque de sa propre vie.*

¹ Satyagrahi : celui qui suit le principe de non-violence par la désobéissance civile que Gandhi a instauré.

² Ahimsa : non-violence.

³ Union Jack : drapeau du Royaume-Uni.

Source : GANDHI, journal *Young India*, 27 février 1930

QUESTIONS

- 1) Quelle est la situation de l'Inde au moment de la parution de cet article ?
- 2) En commentant le passage souligné, montrez que le principe sur lequel s'appuie Gandhi s'inscrit dans le cadre d'une lutte.
- 3) Rappelez comment ce principe a été mis en application.